

REF : MOD-010

DUREE : 3 jours
21,00 heures

Nombre de participants max : 6

PUBLIC

Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnels de chantiers, couvreurs ou étancheurs

PRE-REQUIS

Niveau V ou Diplôme équivalent ainsi que connaître les bases de l'électricité et de la couverture. Maîtrise des conditions et de la prévention des risques liés aux travaux en hauteur. Être couvreur. Avoir une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation.

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Équipement de travail et chaussures de sécurité. Chaque stagiaire doit apporter ses EPI : Vêtements de travail couvrant bras et jambes, chaussures de sécurité, gants (Obligatoire pendant les TP sur plateforme pédagogique). Matériel de prise de notes (Bloc papier, stylo, crayon à papier, post-it, règle...) - calculatrice

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Vidéo-projection, supports papier en couleur, documents techniques, matériels didactiques, mises en situation sur plateaux techniques agréés par Qualit'Enr

FORMATEUR QUALIFIE

Formateur reconnu par Qualit'Enr "Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - compétence intégration au bâti"

Référent pédagogique : Dominique JUIGNET
Référent technique : Joël POUTEAU

ACCESSIBILITE

Travailleur handicapé : contactez-nous au 02 43 43 86 92



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Poser et intégrer des capteurs solaires photovoltaïques sur une toiture.

DESCRIPTION / CONTENU

Jour 1 :

Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers
Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, réglementaire, marché et label de qualité
Savoir expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système PV raccordé au réseau
Concevoir et dimensionner une installation au plus juste en fonction de l'existant
- Savoir déterminer les besoins d'un client
- Savoir choisir une configuration de système PV en fonction de l'usage et du bâti
Pouvoir mettre en œuvre les connaissances acquises durant la journée de formation
Organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur

Jour 2 :

Connaître le module PV
Savoir lire un avis technique
Savoir traiter les points singuliers de l'implantation au bâti

Jour 3 :

Connaître les dispositifs et règles concernant la protection des biens et des personnes
Connaître et savoir vérifier les points clés d'une mise en œuvre des modules PV
Planifier la maintenance de l'exploitation
Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive

MODALITES D'ÉVALUATION

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée. Réussir l'évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique. Une attestation de fin de formation est délivrée.